

Habilitation électrique - opérations d'ordre non électrique - exécutant ou chargé de chantier : B0, H0, H0V

Ref. **HE0-2**
Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures
Formacode : 24049

Permettre ainsi à l'employeur de délivrer à son personnel un titre d'habilitation : B0, H0, H0V ou chargé de chantier B0, H0, H0V

Formation nécessaire pour se présenter à un examen SSIAP

Avertissement : La partie théorique de la formation, peut également être dispensée à distance soit sous la forme d'Elearning ou de Classe Virtuelle.



Pré-requis :

Maîtrise orale et écrite de la langue française



Personnes concernées :

Personnel réalisant des opérations d'ordre non électrique :
- exécutant des travaux d'ordre non électrique à proximité de pièces nues sous tension
- exerçant leur métier dans des zones présentant des risques électriques
Personnel chargé de chantier non électrique:
- dirigeant des travaux d'ordre non électrique à proximité des installations électriques



Objectifs :

- Identifier la réglementation en matière d'instructions, des consignes de sécurité électrique et des risques présentés par le courant électrique.
- Citer les mesures de protections pour les opérations non électriques.
- Appliquer en sécurité les règles des opérations pour les travaux non électriques.



Programme :

Enseignement théorique :
- l'évaluation des risques
- les grandeurs électriques
- les dangers de l'électricité
- les mesures de protection
- les limites, zones et opérations liées
- les équipements de protection
- les rôles et titres d'habilitations
- les outillages et matériels électriques
- la procédure en cas d'accident électrique
- la procédure en cas d'incendie électrique
- l'exécutant non électricien B0 H0 H0V : rôle et opérations
- chargé de chantier non électricien B0 H0 H0V : rôle et opérations
Travaux pratiques :
- balisage zone de travail / analyse de risque
- rédaction des documents
- procédure d'incendie et d'accident d'origine électrique



Démarche pédagogique :

La formation est animée par un formateur disposant d'une qualification spécifique de formateur, selon les procédures de qualification de Bureau Veritas Exploitation.

Nos formateurs sont en mesure d'adapter le déroulé de la formation en fonction des attentes des apprenants.

Les méthodes pédagogiques appliquées :

- Méthode affirmative par exposé est limitée aux explications théoriques.
- Méthode interrogative avec un système de vote interactif et participatif afin de favoriser l'engagement.
- Méthode active est appliquée continuellement avec des exercices de mises en situations pratiques sur des équipements pédagogiques.
- Méthode démonstrative est appliquée par jeux de rôles ou mises en situations ludo pédagogique.



Evaluation et validation :

- du positionnement en début de session
- formative réalisée par quizz ou jeux pédagogiques
- sommative réalisée par QCM et mises en situations pratiques.

Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné et d'une attestation complétée de l'avis du formateur.